

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

DE_2018_058

Désignation des référents pour les unités géographiques "Haut-Tarn-Tarnon-Mimente" et "Dourbie-Trévezel"

L'an deux mille dix-huit et le vingt-cinq septembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à Revens, sous la présidence de Jean-Luc AIGOUY.

Étaient présents : Jean-Luc AIGOUY, Claude ALIBERT, André BOUDES, Gil CLOIX, Patrick CONTASTIN, Henri COUDERC, Paul DUMOUSSEAU, Daniel GIOVANNACCI, Sylvain GOUBY, Hubert GRANIER, René JEANJEAN, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Pierre PANTANELLA, Gérard PRÊTRE, Guy PUEL

Étaient représentés : Bernard POURQUIÉ par Hubert GRANIER, Jean-Claude SALEIL par Jean-Luc AIGOUY

Secrétaire de séance : Paul DUMOUSSEAU

Date de convocation : 17 septembre 2018

Délégués du comité syndical		
En exercice : 20	Présents : 16	Pouvoirs : 2
Résultat du vote		
Pour : 18	Contre : 0	Abstention : 0

Le comité syndical, après avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat mixte du bassin versant du Tarn-amont et notamment son article 9 créant six unités géographiques (UG), réunissant des représentants des communautés de communes concernées et servant à relayer auprès du comité syndical les problématiques locales : Haut-Tarn, Tarnon-Mimente, Gorges du Tarn et Jonte, Vallée du Tarn, Dourbie-Trévezel, Muse et Lumensonesque, et Cernon-Soulzon ;

Vu sa délibération DE_005_2018 portant désignation des référents des six unités géographiques ;

Considérant la nécessité de remplacer MM. Michel VIEILLEDENT et Lionel CAYRON ;

Procède à la désignation des référents suivants :

- UG Haut-Tarn, Tarnon-Mimente : Serge GRASSET,
- UG Dourbie-Trévezel : Sylvain GOUBY,

Rappelle les autres référents :

- UG Gorges du Tarn et Jonte : Jean-Luc AIGOUY,
- UG Vallée du Tarn : Hubert GRANIER,
- UG Muse et Lumensonesque : Patrick CONTASTIN,
- UG Cernon-Soulzon : Gil CLOIX.

Ainsi fait et délibéré à Revens, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.

Le président, Jean-Luc AIGOUY



Acte rendu exécutoire
après dépôt en préfecture
le 26/09/2018
et publié ou notifié
le 26/09/2018

SOUS-PREFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR: 26/09/2018
048-200080547-20180925-DE_2018_058-DE